

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

**Nombre de conseillers**

- En exercice : 08  
 - Présents : 07  
 - Votants : 08  
 - Absents : 01  
 - Exclus : 00

**Date de convocation****26.03.2024****Date d'affichage****18.04.2024****Objet**

Validation de devis  
complémentaires-  
Maison de Pays

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NOZEROY

**Séance du 10 avril 2024 à 20h00**

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Dominique CHAUVIN**

**Étaient présents** : Dominique CHAUVIN, François MIVELLE, Daniel JEANNAUX, Marine BINETRUY, Sylvie BOURGEOIS, Emilie COULON, Georges BALANCHE.

**Absente Excusée** : Audrey MENIN (pouvoir Transmis à Emilie COULON)

**Absent** : /

**Secrétaire de séance** : Marine BINETRUY

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une réunion de chantier a eu lieu le 25 mars à la Maison de Pays.

Des ajustements de travaux sont à prévoir et des nouveaux devis ont été sollicités auprès des différents artisans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **DE VALIDER** les travaux complémentaires suivants :
  - **Réalisation d'une cloison et installation d'une porte coupe-feu pour isoler la chaudière du reste de l'espace à l'étage**  
ENTREPRISE BOURGEOIS : 2 225.60€ HT 2 670.72€ TTC
  - **Fourniture et pose d'un solivage en poutre avec plancher OSB**  
ENTREPRISE GUILLEMIN : 5 100.00€ HT 6 120.00€ TTC  
(1 290€ à déduire du précédent devis)
  - **Plus-value pour sortie de cheminée, solin et chapeau couleur brun cuivré**  
ENTREPRISE GODIN : 220.00€ HT 264.00€ TTC
  - **Fourniture et pose Carrelage de sol 45x45, plinthes, joints, ponçage chape, pose d'un primaire**  
ENTREPRISE GODIN : 5 813.15€ HT 6975.78€ TTC
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Fait à NOZEROY, le 10 Avril 2024

Le Maire  
Dominique CHAUVIN



La Secrétaire de séance,  
Marine BINETRUY